

Le, 6 Mars 2017

À une assemblée régulière du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 6 mars 2017 à 20 heures, à laquelle assemblée étaient présents : M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mme Francine Couette, Mme Marlène Bourgault, MM. Luc Paris et Jean-René Boucher, Simon Pelletier et Clermont Pelletier tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

Rés. 2017-029

ACCEPTATION ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

Rés. 2017-030

ACCEPTATION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 Février 2017 soit par la présente accepté et signé séance tenante par le maire et le directeur général, lequel est aussi présent à l'assemblée en cours.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été soumise à la période réservée à celles-ci

Rés. 2017-031

VENTE DE TERRAIN BOIS CARGAULT INC.

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que la Ville de St-Pamphile accepte de vendre à Les Bois Cargault Inc une première parcelle de terrain de sa réserve foncière située sur une partie du lot 39 du rang A canton de Dionne ladite parcelle de terrain contenant une superficie de 19 780,2 mètres carré. Ladite partie de terrain est bornée par d'une part la propriété des acquéreurs, d'un autre côté par la propriété de Les Transports Régi Inc, d'un autre côté par le lot 46 du Rang A Canton de Dionne et par le résidu de terrain appartenant à la municipalité. Une seconde parcelle de terrain située sur une partie du lot 40 du rang A Canton de Dionne de 30 mètres de façade en bordure de la rue Industrielle par une profondeur de 108,41 mètres. Ledit terrain est borné par le lot 46 du rang A Canton de Dionne d'une part par une partie du lot 39 décrit précédemment et d'un autre côté par le résidu de terrain demeurant la propriété de la Ville.

Le prix de vente des terrains vendus est de 7 430,00. Le maire et le directeur général sont autorisés à signer les documents nécessaires à la conclusion de la présente entente.

Rés. 2017-032

NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Clermont Pelletier avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que Mme Francine Couette soit nommée maire suppléant.

Rés. 2017-033

POLITIQUE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui du conseiller Jean-René Boucher et il est résolu que la Ville de St-Pamphile adopte sa politique de Santé et de Sécurité au travail et que les actions prévues à ladite politique soit mise en application dans les meilleurs délais.

Rés. 2017-034

ACHATS REGROUPÉS EN INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Jean-René Boucher avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que l'on confirme à la MRC de l'Islet que nous ne désirons pas participer à l'offre pour des achats regroupés d'équipement en incendie.

Rés. 2017-035

PARTICIPATION AU CONGRÈS DE L'ACSIQ.

Il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui du conseiller Jean-René Boucher et il est résolu que le directeur incendie et sa conjointe soient autorisés à participer au congrès de l'association des chefs de service

d'incendie du Québec (ACSIQ) qui se tiendra à Québec du 20 au 23 mai 2017.

Rés. 2017-036

COMITÉ DE TRANSITION ET DE CONCERTATION-REGROUPEMENT DES OMH.

Il est proposé par Le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que Richard Pelletier soit délégué par la municipalité pour participer au comité de transition et de concertation concernant le regroupement des OMH.

Rés. 2017-037

PRÉSENTATION PROJET : PIQM SOUS-VOLET 2.5

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Jean-René Boucher et il est résolu que la municipalité autorise Mme Édith Blanchet à faire la présentation d'un projet de mise en place d'infrastructures dans le cadre du sous-volet 2,5 du PIQM visant l'amélioration des environnements permettant aux personnes âgées de vieillir tout en restant actives dans la collectivité et confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

Rés. 2017-038

PARTICIPATION AU RENDEZ-VOUS QUÉBÉCOIS DU LOISIR RURAL.

Il est proposé par le conseiller Jean-René Boucher avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que Mme Édith Blanchet soit autorisée à participer à la 5^{ème} édition du rendez-vous québécois du loisir rural qui aura lieu les 3,4,5 mai 2017 à Pohénégamook.

Rés.2017-039

TARIFICATION DES ACTIVITÉS DE LOISIR 2017.

Il est proposé par le conseiller Clermont Pelletier avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que la tarification suivante soit appliquée pour les activités de loisir en 2017 :

Grille de tarification des activités de loisir 2017

Augmentation de 2% pour la plupart des tarifs

Hockey mineur

MAHG (première année) :	Gratuit		
MAHG (régulier) :	150\$	140\$	130\$
Alliés – Atome à Junior :	285\$	275\$	265\$
Extérieur à L'Islet-Sud :	416\$		

Patinage artistique

Bout d'Choux (première année) :	50\$		
Bout d'Choux (régulier) :	100\$		
Patinage Plus			
Première année :	140\$		
Régulier :	176\$	166\$	156\$
Demi-saison :	88\$		
Extérieur à L'Islet-Sud :	257\$		
Semi-privé			
Régulier :	185\$	175\$	165\$
Extérieur à L'Islet-Sud :	270\$		

Star

2 jours/semaine, 4 cours et moins :	288\$		
2 jours/semaine, 5 cours et plus :	338\$		
3 jours/semaine, 4 cours et moins :	338\$		
3 jours/semaine, 5 cours et plus :	380\$		
Demi-saison (1 discipline) :	186\$		
Groupe Star 1 :	186\$		
Dimanche supplémentaire :	5\$ (à la pièce)		

Piscine municipale

Cours de natation Junior :	78\$	73\$	68\$
----------------------------	------	------	------

(Incluant 2 accès au bain libre pour pratique, présence du parent obligatoire)

Cours de natation préscolaire :	38\$	33\$
Cours d'aquaforme :	9\$ à la fois	
Cours de conditionnement physique :	9\$ à la fois	
Cours de conditionnement physique :	77\$ (session)	
Abonnement familiale pour la saison		
2 enfants et moins :	85\$	
3 enfants et plus :	95\$	
Carte à poinçons (20 poinçons) :	20\$	
0 à 4 ans : Gratuit		
17 ans et moins : 2 poinçons		
18 ans et plus : 3 poinçons		
Accès au bain libre (pour la journée)		
0 à 4 ans :	Gratuit	
17 ans et moins :	3\$	
18 ans et plus :	4\$	

Tennis

Carte d'abonnement pour la saison		
Famille :	92\$	
Adulte :	62\$	
Étudiant :	42\$	
Location	9\$/heure/terrain	
Location (invité d'un membre)	4,50\$/heure/terrain	
Cours de tennis		
5 à 15 ans :	60\$	
16 ans et plus :	90\$	

Soccer

Régulier :	60\$	55\$	50\$
------------	------	------	------

Terrain de jeux

TDJ 4-5 ans (2 jours/sem), été complet	125\$		
TDJ 4-5 ans (2jours/sem), à la semaine	35\$		
TDJ régulier, été complet, avec sorties	242\$	232\$	222\$
TDJ régulier, été complet, sans sorties *	191\$	181\$	171\$
TDJ régulier, à la semaine*	41\$/semaine		

*possibilité d'ajout de sorties à la pièce

Service de garde

Lundi au vendredi, été complet	180\$			
Lundi au jeudi, été complet	145\$			
Vendredis, été complet	90\$			
Par présence - lundi au jeudi (matin = 1 présence, soir =1 présence)				
1 : 5\$	3 : 15\$	5 : 23\$	10 : 44\$	15 : 67\$
20 : 89\$	25 : 111\$	30 : 133\$	35 : 150\$	
Par présence – vendredi				
1 : 15\$	2 : 30\$	3 : 44\$	4 : 57\$	5 : 71\$
6 : 85\$				

Rés. 2017-040

OFFRE DE SERVICE-OPTIMISATION DES OPÉRATIONS ARÉNA

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui du conseiller Jean-René Boucher et il est résolu que l'on retienne l'offre de service de la firme Laro Groupe Conseil Inc au prix de 3 125,00 +taxes pour une étude dont l'objectif est l'optimisation des opérations de l'aréna.

Rés. 2017-041

DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIERE FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Jean-René Boucher et il est résolu que Mme Edith Blanchet du service des loisirs de St-Pamphile soit autorisée à formuler une demande d'assistance

financière auprès du Mouvement national des Québécois et Québécoises pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2017.

Rés. 2017-042

PARTICIPATION GRAND PRIX DU TOURISME

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Clermont Pelletier et il est résolu que l'on réserve 2 cartes au coût de 100,00 chacune pour participer au Gala des Grands Prix du Tourisme 2017 de la Chaudière-Appalaches.

Rés. 2017-044

RÈGLEMENT DE REMPLACEMENT-RÈGLEMENT DE ZONAGE 2017-003.

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu à l'unanimité que le règlement de remplacement 2017-003 concernant le règlement de zonage soit par la présente adopté.

Rés. 2017-045

RÈGLEMENT DE REMPLACEMENT-PLAN D'URBANISME 2017-002.

Il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui du conseiller Jean-René Boucher et il est résolu à l'unanimité que le règlement de remplacement 2017-002 concernant le plan d'urbanisme soit par la présente adopté.

Rés. 2017-046

RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 2016-317

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu à l'unanimité que le règlement 2016-317 concernant le lotissement soit par la présente adopté.

Rés. 2017-047

PROJET DE RÈGLEMENT MRC

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que la municipalité confirme son accord sur le projet de règlement qu'a adopté la MRC afin de permettre les activités industrielles reliées à la transformation des ressources dans l'affectation agricole.

Rés. 2017-048

ETAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que l'état des revenus et dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 28 février 2017 soit par la présente accepté et que les comptes apparaissant au journal des achats du mois de février 2017 au montant de -----\$ soient acceptés et payés. Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Richard Pelletier, dir. gén.

Rés. 2017-049

SOUPER FINANCEMENT ENTRAIDE PASCAL-TACHÉ

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Jean-René Boucher et il est résolu que l'on réserve 2 cartes au coût de 50,00/unité pour le souper de financement annuel de l'entraide Pascal-Taché à St-Jean-Port-Joli le 29 avril 2017.

Rés. 2017-050

AVRIL MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QU'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie ;

CONSIDÉRANT QUE le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare ;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25% en 1940 à plus de 60% aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivons les progrès ;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers ;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JEAN-RENÉ BOUCHER APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARLENE BOURGAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ : DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille. QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Rés. 2017-051

APPUI PROJET ABC DES HAUTS PLATEAUX.

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui de la conseillère Francine Couette que l'on adresse une lettre d'appui à l'ABC des Hauts Plateaux concernant un projet relié à la réussite éducative des jeunes du milieu.

Rés. 2017-052

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que la présente assemblée soit close.

Mario Leblanc, maire

Richard Pelletier, directeur général